



2023/2024

L'association **APASH** avec les éducateurs sportifs intervenants au sein de l'établissement proposent des stages sportifs (sous réserve de faisabilité – Nombre d'inscription...)

Ces stages sont exclusivement réservés aux élèves partenaires

Periode	Dates
AUTOMNE	EFFECTUE
NOEL	NEANT
HIVER	NEANT
PRINTEMPS	22 au 26 Avril 2024
ETE	A DEFINIR

Lieu : Cours et Abords de l'établissement

Horaires : Accueil le matin de **8h30 à 9h**
Fin de journée, et arrivée des parents: **16h30 à 17h**

Âges : De la classe de CP aux classes de CM2 (répartition par âge)

Participation : **125 €** le stage de **5 jours**
Adhésion **A.P.A.S.H.** Offerte
(prévoir le pique-nique de l'enfant)

Encadrement : Stage assuré par des personnes qualifiées

Journée type :

8h30-9h00 : *Accueil des enfants*
9h00 – 11h30 : *Activités (cf: programme)*
12h – 14h : *Repas (tiré du Sac) suivi d'un temps calme*
14h – 16h : *Activités (cf: programme)*
16h15 : *Goûter offert par l' association*
16h30-17h : *Fin de journée*

(Le Planning est établi sous réserve de conditions.)

Pour la réservation de ce(s) Stage(s) veuillez joindre à cette feuille le Paiement par Stage choisi.

L'association APASH accepte le paiement par chèques, chèques Vacances, Espèces
A renvoyer, rapidement, par COURRIER ou MAIL à :



14 rue Magdelon 13009 MARSEILLE apash13@aol.com

PRE-INSCRIPTION

NOMS, Prénom des Parents : _____

Prénom(s) enfant(s) : _____ Age(s) _____

Adresse : _____

IMPORTANT ADRESSEMAIL de CONTACT : _____ @ _____
pour l'envoi des dossiers et correspondance

N° Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Nous sommes intéressés par le Stage Sportif Educatif & Culturel APASH qui est prévu du

Lundi **au Vendredi** **2024**...

Preciser le Nom l'établissement : _____

Signature des Parents :

Documents à fournir :

Une fois Pre-inscrit, nous vous enverrons le dossier à compléter et à retourner
à **A.P.A.S.H.**, par mail ou courrier

Les enfants pourront aussi faire passer directement les documents
à l'intervenant sport du primaire)

Le chèque doit être libellé à l'ordre : APASH

Il faudra fournir un

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

de non contre indication à la pratique du sport

Nota Bene:

Les stages sont organisés et gérés uniquement par l'association APASH qui sera votre seul interlocuteur. Le chef d'établissement ne pourra être sollicité à cet effet. Si votre enfant a un PAI, l'association ne pourra pas accéder à celui présent dans l'établissement